



LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (LOPMI)

PROTOCOLE SIGNÉ : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

- Affirmation du statut dérogatoire par la sortie du N.E.S. pour lequel nous nous étions opposés à l'entrée en 2016. **Création de grilles spécifiques** et plus avantageuses à la police scientifique
- Modification de l'ISS PTS passant de « forfaitaire » à « en taux » avec **+ 200€ brut/mois** pour tous les grades qui n'ont pas obtenu une revalorisation à cette hauteur en 2022 ainsi qu'une possible modification à la baisse de la cotisation, actuellement de 33 %
- Révision au 2ème trimestre 2022 des **modalités d'attribution de l'IPTS**
- **Indemnité « voie publique »** dont les contours seront concertés dès le second semestre 2022.
- Révision dès 2ème semestre 2022 des **conditions d'accès aux fonctions d'encadrement et de direction**, ainsi qu'à l'**obligation du permis de conduire** ou l'**équipement en armement incapacitant**
- Nouvelles appellations qui sont désormais désignés comme des **agents de la police scientifique**
- **Fin des réquisitions en interne** (art. 60 du CPP)
- Formation rattachée à l'académie de police
- **Renforcement de la substitution** en interdisant les prolongations d'activité pour les actifs sur les postes substituables ou en freinant l'avancement.
- **Fluidification du parcours des encadrants** avec une accentuation des avancements et la création d'un nouveau grade sommital ou d'une catégorie d'encadrement supérieur.
- Extension de l'**Indemnité Temporaire de Mobilité** aux postes de police scientifique



Des mesures concrètes et des portes ouvertes pour des futures évolutions !

Certains points restent à éclaircir ou améliorer mais nous saluons les avancées majeures sur de nombreux points de ce protocole.

Sous l'impulsion du SNIPAT,
avec la volonté du ministre de l'Intérieur **Gérald DARMANIN**,
de son conseiller technique **Alexandre BRUGERE**
et le soutien du Directeur Général de la Police Nationale **Frédéric VEAUX**

**CE PROTOCOLE 2022 LE PLUS AMBITIEUX ET COHÉRENT
VU JUSQU'À CE JOUR POUR LA POLICE SCIENTIFIQUE**